

**LES NOMS SUIVIS D'UN * DISPOSE D'UNE FICHE
NOMINATIVE CONSULTABLE DANS LA RUBRIQUE
"SOURCES DOCUMENTAIRES"**

NAUD Mathurin, domicilié à la Renaudière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

NAUD Louis Michel (dit Lapage), laboureur, domicilié à St Quentin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

NAUDEAU Antoine Marie, avoué, âgé de 42 ans, natif de St Genci-Laval, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

NAUDET Henri, menuisier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort par contumace, le 8 floréal an 2, par le tribunal criminel du département de la Seine, comme fabricant de faux assignats.

NAUDOT Julien, bêcheur, domicilié à St Julien, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 2à nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

NAUDOT Mathurin, domicilié à St Fiacre, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

NAUX François, laboureur, domicilié à Pont-St-Martin, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 17 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

NAVAUX Joseph, manœuvrier, domicilié à Ognèse, département des Ardennes, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 7 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NAYE René, domicilié à Cambreau, département, des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

NAZZARIAN Sébastien guillotiné (information de sa petit aïeul)

NEAN Jean, domicilié à la Bressière, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

NEAN Joseph, sabotier, domicilié à Chaillé-sous-les-Ormeaux, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes.

NEE J. Guillaume Séverin, postillon, domicilié au Havre-Viliers, département de la Seine Inférieure, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 22 brumaire an 2, par le tribunal criminel du département de la Meurthe.

NEGRE Benoît, pilote-côtier, ayant rang d'enseigne non entretenu, domicilié à Agden département de l'Hérault, condamné à mort le 2 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Charente Inférieure comme conspirateur.

NEGRE Jean, ci-devant fermier de Barbotan, ex comte, ex constituant, âgé de 61 ans, né à Havange, département du Lot, domicilié à Bezai, département du Lot et Garonne, condamné à mort le 11 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincu d'avoir eu des intelligences avec les ennemis extérieurs de la République.

NELIS Joseph Mathieu, secrétaire greffier du juge de paix du canton de Wisten, âgé de 30 ans, né et domicilié à Wisten, département de la Moselle, condamné à mort, le 7 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et complice des manœuvres pratiquées depuis 1791, 1792 et 1793.

NELLIER Jean, domicilié aux Essarts, département de la Vendée, condamné à Mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

NEPLES Jean Baptiste, commis de magasin, âgé de 34 an, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 29 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

NERAC Claude François, fils aîné, marchand drapier, âgé de 22 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

NERAUD François, commis drapier, âgé de 22 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

NERODON Jean Mathieu, domicilié à Clairay, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

NERRIERE Jean, domicilié à Eugand, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

NESMES Jean Armand, receveur des domaines nationaux, domicilié à Aigues-Mortes, département du Gard, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

NESPLE Philibert Charles, ouvrier en soie, âgé de 21 ans, natif de Ray-en-Berry, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 26 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

NESPLES Mathurin, gendarme, âgé de 34 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

NEUFVILLE Gabriel Louis, (dit Villeroy), âgé de 63 ans, ci-devant duc et pair et capitaine de la 1er compagnie des gardes-du-corps du tyran roi, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

NEUTON Williams, colonel de Cavalerie, à l'école militaire, employé à la constitution des voitures et charrois, âgé de 33 ans, né en Angleterre, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur ayant dit, lors de la lecture du rapport de Barrère sur les forfaits du gouvernement envers Barrère, a-t-il donc voyagé en Angleterre, et quels crimes le gouvernement anglais peut il commis ?

NEUVILLE Paul, emballer, âgé de 54 ans, natif de Clermont, département du Puy-de-Dôme, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

NEUVILLE Nicolas, emballer, âgé de 23 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

NEVEU Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

NEVEU Pierre, affranchisseur, domicilié à daumeray, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

NEVEUX René, ex chanoine, domicilié à Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NEVEUX C. P., charron, âgé de 17 ans, né à Paris, département de la Seine, y demeurant, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de Pointes.

NEVIER Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

NEVRIER Jean, domicilié à Bressière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

NEYON Alexandre Joseph, lieutenant colonel du 2^{ème} régiment de la Meuse, âgé de 59 ans, natif de Soizy, domicilié à Drincourt, département de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des manœuvres et intelligences, par suite desquelles la place de Verdun a été livrée aux prussiens.

NEZEIS Joseph, écrivain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

NIATEL Michel, domicilié à Nuillé-sur-Ouette, département de Mayenne, condamné à mort le 22 prairial an 2, par la commission révolutionnaire de Laval.

NICAULT Silvain, surnuméraire au bureau de l'enregistrement, domicilié à St Maixent, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

NICLAU jean Baptiste, grenadier au 29^{ème} régiment, ci-devant Dauphin, âgé de 36 ans, né à Rochefort, département de la Charente Inférieure, domicilié à Chavenay-le-Château, département de la Meuse, condamné à mort le 26 vendémiaire an 2, par le tribunal de Paris, comme contre-révolutionnaire ayant chanté des chansons et tenu des propos tendant au rétablissement de la royauté.

NICOLAS René Joseph, ex officier municipal d'Erme, âgé de 22 ans, né et domicilié à Ermé, département de la Mayenne, condamné à mort comme conspirateur le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

NICOLAS jean Nicolas, cordonnier, âgé de 52 ans, né et domicilié à Calmey, département de la Moselle, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

NICOLAS Léopold, imprimeur, juré du tribunal révolutionnaire de Paris, membre de la commune, âgé de 35 ans, né à Méricourt, département des Vosges, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 10 thermidor an 2, comme traître à la patrie exécuté le 12.

NICOLAS Pierre François, âgé de 39 ans, né à Longchant, département du Doubs, domestique de Kievry, Irlandais, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 2 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

NICOLAS Michel Etienne, fils, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 22 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

NICOLAS Jean, blanchisseur, domicilié à Mézières département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

NICOLAS Jean Baptiste François, constructeur, juge du tribunal soi-disant populaire, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 28 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

NICOLAS Etienne, avoué âgé de 38 ans, natif de St Maurice, département de la Saône et Loire, domicilié à Villefranche département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

NICOLAY Aymond Charles François, ex noble, ex premier président au ci-devant grand conseil, âgé de 57 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant émigré du territoire français, pour aller à Bruxelles.

NICOLAY Aymond Charles François Marie, père, ex premier président de la chambre des, âgé de 47 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

NICOLAY Aymond M. C., fils, ex premier président de la chambre des, âgé de 24 ans, ex noble, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

NICOLAY M. Catherine., fille aînée, domiciliée à Malmédy, département de l'Ourthe, condamnée à mort par contumace le 24 brumaire an 3, par le tribunal révolutionnaire de Liège, comme complice de fabrication de faux assignats.

NICOLAY Joseph., fils aîné, boulanger, domicilié à Malmédy, département de l'Ourthe, condamné à mort par contumace le 14 messidor an 3, par le tribunal révolutionnaire de Liège, comme fabricant de faux assignats.

NICOLLEAU Jean, marchand voiturier, domicilié à Commequiers, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 8 nivôse an 2, par la commission militaire des Sables.

NIEL Jean Joseph, imprimeur domicilié à Avignon, département de Vaucluse, condamné à mort le 4 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme fédéraliste.

NIOGRET Jean Joseph, garçon épicier, âgé de 32 ans, natif d'Andeville, département de l'Ain, domicilié à Andeville, même département condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

NIVELAU Joseph, ex maire, domicilié à Saugée-l'Hôpital, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 4 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

NIVELLEAU René, chirurgien, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 7 pluviôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

NIVER Christophe, ex curé domicilié à Saulge, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NOAILLES-MOUCHY Philippe, âgé de 79 ans, né à Paris, y demeurant, ex noble ex duc, et maréchal de France, gouverneur des maisons de Versailles, Marly et autres lieux, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

NOAILLES A. J. B. A. P. L. C. D., femme de l'ex vicomte de Noilles, âgée de 35 ans, née à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où elle était détenue.

NOAILLI François, avoué, âgé de 35 ans, natif de Changy, département de la Loire, domicilié à Roanne même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 24 ventôse an 2, par la commission militaire de Lyon.

NOBLET René, domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

NOBLET Claude, garçon perruquier, âgé de 26 ans, natif d'Ancien, département de la Haute Saône, domicilié à Faubourg, -de-Vaise, faubourg de Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

NOBLET Pierre, tailleur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 28 juillet 1792, par le tribunal criminel du département de la Seine, comme distributeur de faux assignats.

NOBLIA Jacques, gendarme provisoire de la division de St Palais, domicilié à Bayonne, département des Basses-Pyrénées, condamné à mort le 8 germinal an 2, par le tribunal militaire du premier arrondissement de l'armées des Pyrénées-Orientales, séante à Bayonne, comme usurpateur des droits des autorités constituées.

NOBLOT Claude, garçon perruquier, âgé de 26 ans, natif d'Ancien, département de la haute Saône, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

NOE François, âgé de 36 ans, né à Paris, contrôleur de la douane nationale de Longwy y demeurant, département de la Moselle, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir dit que Marat était un coquin, qu'il n'avait jamais cessé de provoquer le meurtre et l'effusion du sang, que la Corday, et que les montagnards étaient des gueux et des intrigants.

NOEL Jean François, potier d'étain, âgé de 34 ans, natif de Verneuil, département de Seine et Marne, domicilié à Meaux, même département, condamné à mort le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, en insultant à la cérémonie civique faite à Meaux, lors de l'acceptation de la constitution républicaine de 1793 en traitant cette cérémonie de bêtise et de cochonnerie, en insultant les Citoyens de garde dans leur poste.

NOEL Michel*(dit Laurant), confiseur, officier municipal, âgé de 63 ans, né et domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, et notamment avec le traître Lafayette

NOEL Jean Baptiste*homme de loi, âgé de 65 ans et quelque mois, né et domicilié à Aimeront, département des Vosges, député à la convention nationale par ledit département, condamné à mort, le 18 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire

de Paris, comme complice d'une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république, et de la fraction de Brissot, Vergniaud et autre, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin.

NOEL Charles, chirurgien, âgé de 61 ans, né et domicilié à Roye, département de la Somme, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple en tenant à Lagny, des propos tendants au rétablissement de la royauté.

NOEL Jean François, compagnon maçon, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 17 vendémiaire an 3, par le tribunal criminel du département de la Seine, comme fabricant de faux assignats.

NOGARET Guillaume, commis marchand épicier, et commissaire de section à Besançon, âgé de 46 ans, natif de Dijon, département de la Côte-d'Or, domicilié à Besançon, département du Doubs, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

NOGUES Auguste, ex noble, domicilié à Dun, département de la Meuse, condamné à mort comme émigré, le 14 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NOGUET Jean Marie, âgée de 36 ans, native de Bayonne, veuve de Rolin-d'Ivry, maître des requêtes, actuellement femme Destat-Bellecourt, domiciliée à Paris, condamnée à mort le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des conspirations contre la liberté et la sûreté du peuple, tendantes à rétablir la tyrannie et à détruire le gouvernement républicain.

NOGUIER Paul, fabricant, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 1 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NOILLEAU Pierre, grenadier au 1er bataillon de la Corèze, domicilié à Curemente, département de la Corrèze, condamné à mort comme émigré le 4 germinal an 2, par la commission militaire d'Auxonne.

NOIRAUT François Léon, meunier, domicilié à Ondoyé, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NOIREAU Julien, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

NOIRET Charlotte, femme Blancheton, âgée de 29 ans, née et domiciliée à Coulommiers, département de Seine et Marne, condamnée à mort le 12 pluviôse an

2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Coulommiers.

NOIRET François, (dit Chobonat), âgé de 65 ans, né à Bertincout, musquinier, époux de Dupré Marie Anne, guillotiné à Arras le 4 germinal an II

NOISEL Mathurin, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

NOISETTE Christian, domestique, domicilié à Cambrai, département du Nord, condamné à mort le 28 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambrai, comme conspirateur, ayant procuré des secours à l'ennemi.

NOLIN G. âgé de 45 ans, né à Larogue-Trubat, marchand de tableaux, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

NOLY François, rentier, âgé de 24 ans, natif de Mâcon, y demeurant, département de Saône et Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

NOM Jean, domicilié à St Paul-du-Bois, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

NOMBALEY Jacques, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

NOMBALLAIS Jacques Marie, forçat, domicilié à Rochefort, département de la Charente Inférieure, condamné à mort comme conspirateur, le 9 ventôse an 2, par la commission militaire de Rochefort.

NONANT F. P., âgé de 69 ans, né à Nogent-le-Rotrou, ex noble ex chartreux, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison, du Luxembourg où il était détenu.

NONANT-PERICOURT, veuve Narbonne-Pelet, ex comtesse, âgée de 30 ans, née à Paris, domiciliée à Boulogne, condamnée à mort comme conspiratrice, le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

NONEAU André, fabricant d'étoffes, domicilié à Audigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Haute Loire.

NONJEAN Pierre Joseph, âgé de 49 ans, né à Arras, célibataire, condamné à Arras le 1er messidor an II

NONNEVILLE Nicolas Paul, vivant de son bien, âgé de 32 ans, né et domicilié à Orléans, département du Loiret, condamné à mort le 12 juillet 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard-Bourdon, député à la convention nationale lors de son voyage à Orléans sans mission, il a été conduit à l'échafauds avec une chemise rouge.

NONOT Catherine, âgée de 50 ans, née et demeurant à Arras, épouse de N. Faval, guillotiné à Arras le 9 messidor an II

NORD François, domicilié à Bournand, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

NORMAND Benigne, ex curé domicilié à Colombry-le-Fer, département de la Haute Marne, condamné à mort comme réfractaire, le 27 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NORMAND Marie, veuve Godard de Malansac, domiciliée à Rochefort, département du Morbihan, condamnée à mort comme receleuse de prêtres réfractaires, le 1 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NORMANT Ant. M., âgée de 51 ans, née à Garaur, département de la Charente, ex noble, condamnée à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincue d'avoir fait émigrer ses deux fils.

NORMAND Toussaint Joseph César, navigateur, âgé de 31 ans, né à Rennes, département d'Ille et Vilaine, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant avoué que depuis 1789 il n'a jamais exercé en France le droit de citoyen.

NORT Nicolas Agnès François, ex comte, ci-devant colonel d'infanterie, âgé de 60 ans, né à Rennes département d'Ille-et-Vilaine, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 1 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant entretenu des correspondances avec les émigrés.

NORTHY Thomas, capitaine d'une légion Belge, âgé de 25 ans, né à Roswick, domicilié à Auteuil, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

NORY Guillaume, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

NOTHON, fils, domicilié à Vazeilles, département de la Haute Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 29 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

NOTTAIRE Jean, cuisinier de l'émigré Juigné, âgé de 46 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire tenant chez lui des conciliabules et rassemblements de prêtres réfractaires.

NOTTET ou NULLE Vincent, armurier, déserteur autrichien, âgé de 23 ans, natif de Luxembourg en Empire, condamné à mort le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, en criant "vive Louis XVII ! " .

NOUETTRE Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

NOUEZ ou MONEZ Marguerite, âgée de 40 ans, née à Aire, linguère à Arras, guillotinée à Arras le 3 messidor an II

NOURY Jacques Etienne, prêtre, domicilié à Courtezon, département de Vaucluse, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 4 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NOURRY (dit Grammont), père, adjudant général de l'armée révolutionnaire, ci-devant artiste du théâtre de Montansier, âgé de 42 ans, natif de la Rochelle, département de la Charente Inférieure, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 24 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple, tendante à dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, rétablir la monarchie, et donner un tyran à l'état.

NOURRY Alexandre, (dit Grammont), fils, officier dans la cavalerie révolutionnaire, âgé de 19 ans, natif de Limoges, département de la Haute Vienne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 24 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple, tendante à dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, rétablir la monarchie, et donner un tyran à l'état.

NOURY, domicilié à Paris, président de l'assemblée primaire de Choisy-sur-Seine, condamné à mort, par contumace, le 28 vendémiaire an 4, par le conseil militaire établie à Paris, au Palais Egalité, comme convaincu d'avoir signé différentes invitations aux communes de Chevilly, Lay, Fresne et Rongis de se rendre en armes à Choisy, de se procurer la poudre et le plomb, qu'elle pourraient recueillir, et de marcher avec les révoltés de Paris, contre la Convention nationale, les 12, 13 et 14 vendémiaire an 4, il s'est soustrait au jugement.

NOURY André, tisserand, domicilié à Courvielles, département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 prairial an 2, par la commission révolutionnaire de Laval.

NOUVEAU Etienne, laboureur, domicilié à Gennes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

NOUVEL Pierre, négociant, domicilié à Bagnols, département du Gard, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NOUVELET Girard, tapissier, âgé de 52 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

NOUVENE Denis, membre du comité, et propriétaire, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NOUVENE Dominique, salpêtrier, officier municipal, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NOUVIL François, colporteur, âgé de 50 ans, natif de Montpellier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

NOVET François, marchand de ferrailleur, âgé de 59 ans, natif de Bessenay, département du Rhône et Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

NOYEAU Claude, maçon, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

NOYEL Marc Antoine, prêtre réfractaire, âgé de 63 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

NOYEL Auguste, perruquier, âgé de 21 ans, natif de Cambrai, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 19 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

NOYELLE Jean Baptiste (dit Berince), ex noble, âgé de 72 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolution, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

NOYELLE Henri François de-Paule, ex bénédictin, domicilié à Lache, département de l'Indre et Loire, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 22 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

NOYELLE VION VINCLY Charles Louis Guislain Joseph (DE FRANCE), marquis de , âgé de 71 ans, né à Vaulx, ex chanoine, condamné à mort à Arras le 17 germinal an II

NUSS Jacques François, maire destitué, domicilié à Gelpolsheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Strasbourg.

NUSS Michel, domicilié à Gelpolsheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Strasbourg.

[accueil](#)